

demande de secours au Bureau d'aide sociale.

Nomination de deux délégués à la Commission administrative de l'hôpital Malakoff -

ci-dessus mentionné
notifié le 16-5-1959 -

59064

Le conseil Municipal,
Vu le décret 58-1202 du 11 décembre 1958
et la circulaire du 5 février 1959 pour l'application
du dit décret,

considérant qu'un conseil Municipal ne
peut être en vue de sa représentation dans une
Commission administrative un médecin membre
du conseil Municipal,

Décide
- de désigner M. Lamouche Perre et Menant G.
comme délégués du conseil Municipal auprès de la
Commission administrative de l'hôpital Malakoff
en remplacement de M. M. les Docteurs Lanusse et Bé.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

(Handwritten signatures and initials, including names like M. Rabeau, Menant, H. F. H. H., G. S., G. S., and others in blue and red ink)